SELAS CLEOVAL
14, Boulevard de la Paix - CS 11245
56007 VANNES
Traitement du 31 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

3261
Monsieur LOGET Jean-Yves
7 allée Fétan Venec
Village de Tréhuinec
56000 VANNES

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
7 septembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
SELAS CLEOVAL
Virginie SCELLES
14, Boulevard de la Paix - CS 11245
56007 VANNES